



## MÉDECIN RÉPARTITEUR

(Chasuble blanche marquée MÉDECIN RÉPARTITEUR)

↔ *Gradé Évacuation, Médecin Chef PMA / CME*

### ◉ Le Médecin Répartiteur est :

Désigné par le médecin chef du SAMU, il est affecté au Point de Répartition des Évacuations (P.R.E) par le DSM.

### ◉ Position géographique

Au PRE.

### ◉ Missions

1. Active le PRE. et inventorie :

- les vecteurs d'évacuation mis à sa disposition par le gradé évacuation,
- les capacités d'accueil hospitalier fournies par le médecin régulateur du SAMU,
- les délais d'acheminement,
- les personnels affectés à la noria d'évacuation,

2. Détermine la priorité à l'évacuation,

3. Choisit le type de vecteur et la destination,

4. Organise, si besoin, le convoyage,

5. Rend compte, sur sa demande, au D.S.M.,

6. Rend compte, sur sa demande, au directeur du SAMU.

### ◉ Moyens

Autorité sur l'ensemble des personnels et moyens de secours médicaux affectés au PRE.

Il est secondé par un ou plusieurs permanencier(s) auxiliaire(s) de régulation médicale (PARM).